

Comptes rendus

Où va l'Algérie (sous la direction de Ahmed Mahiou et Jean – Robert Henry).- Paris – Aix en Provence, IREMAM, Ed Karthala, 2001.

Les éditions Karthala et l'IREMAM nous présentent, un nouvel ouvrage sur l'Algérie, un de plus pourra-t-on dire et qui de plus, reprend le titre d'un autre ouvrage publié en 1964 par feu Boudiaf, en hommage au président assassiné en 1994.

C'est un livre qui a au moins le mérite de faire un point récent de ce qu'on peut savoir sur l'Algérie où la situation change plus rapidement qu'on ne la songe généralement, et qui de plus évite *“ de se laisser enfermer dans une approche où la dramatisation aboutit souvent à présenter la situation de façon caricaturale, en la réduisant à une sorte de Western où s'affrontent deux factions armées... le reste de la population étant pris en otage entre les deux feux ”*.

Il semble selon les auteurs toujours, *“ que la décennie de crise a été l'occasion dramatique d'une redéfinition des enjeux politiques et institutionnels que la période antérieure avait mis entre parenthèses, d'une recomposition des nouveaux espaces économiques et territoriaux, avec l'émergence de nouvelles civilités et l'affirmation d'identités socio-culturelles, et d'une reconfiguration des enjeux régionaux et internationaux ”*.

C'est cette problématique que les auteurs tendent de développer dans cet ouvrage composé de trois parties.

La première partie a pour intitulé *“ Une démocratisation en chantier ”*. Elle comprend des contributions sur le système politique (Ahmed Mahiou), sur la crise et la démocratie orpheline (Nasser-Eddine Ghozali), sur la religion et l'identité à travers la lecture de la constitution algérienne (Ramdane Babadji), et enfin sur la concorde civile (Abderrahamane Moussaoui).

La deuxième partie traite des *“ Nouvelles perspectives économiques ”* et comprend des contributions sur le développement *“ paradigme du consensus de Washington ou paradigme asiatique ”* (Abdelkader Sid Ahmed), le régime rentier et la transition institutionnelle (Larbi Talha), l'économie de l'ère des réformes à celle de l'ajustement structurel (Omar Akalay), la politique industrielle (Ahmed Bouyacoub), l'agriculture et le rural (Ahmed Bedrani), et enfin sur la réforme du secteur des hydrocarbures (Amor Khelif).

La troisième et dernière partie a pour titre “ Les nouveaux espaces de la société civile ”, et aborde les nouvelles territorialités (Marc Cote), les débats et les enjeux linguistiques (Gilbert Granguillaume), Ecole et religion, (Nouria Benghrabrit-Remaoun), la recherche scientifique (Hocine Khelfaoui), le roman algérien des années 90 (par Zineb Ali-Benali), littérature et travail de mémoire (Lucienne Martini) ; et enfin l’espace ambigu du rapport à la France (Jean-Robert Henry). Vivement, que cet ouvrage soit disponible dans les librairies et bibliothèques algériennes...

Hassan Remaoun

Mutations d’identités et méditerranée, Moyen âge et époque contemporaine (sous la direction de Henri BRESC et Christiane VEAUUVY avec la participation d’Eliane DUPUY).- Paris, Ed. Bouchène, 2001.

C’est là le travail d’une équipe animée par les directeurs de l’ouvrage et feu Abdelmalek Sayad auquel ce livre collectif est dédié. Faisant suite à un premier séminaire animée par la même équipe et qui avait déjà débouché sur une publication¹, ce second livre vient couronner les travaux du séminaire tenu en 1994 à l’Université de Paris X et à l’EHSS-Maison des sciences de l’homme sur le thème “ Identités, migrations, minorités en Méditerranée, passé et présent ”, et auquel participaient des historiens médiévistes et des sociologues.

Cet intérêt des sociologues pour l’histoire médiévale n’est pas fortuit, puisque comme le fait remarquer A. Sayad à propos de l’Algérie “ renouer les fils de l’histoire, restaurer la continuité de cette histoire, ce n’est pas seulement une nécessité d’ordre intellectuel ; c’est aujourd’hui, une exigence d’ordre éthique en ce qu’elle a sa répercussion sur tous les actes de la vie quotidienne de chacun d’entre nous-mêmes... ”. Le rapport au Moyen âge est important parce que fonctionnant selon une vision comme antithèse aux temps modernes, période qui a vu émerger l’individualité, tant il est vrai comme le rappelle encore Sayad (qui s’appuie sur ses travaux sur l’émigration maghrébine en France) que “ l’identité est toujours individuelle, l’individualité étant d’emblée transindividuelle ”.

Cet ouvrage est composé de quatre chapitres. Le premier intitulé “ Itinéraires de recherche avec A. Fayad ” comprend les contributions de Sabah Chaïb et de Salvatore Palidda. Le deuxième chapitre “ Langues et religions, la question de l’arabisme ”, comprend des textes portant sur le

¹- Collectif : Genèse de l’Etat moderne en Méditerranée. Approche historique et anthropologique des pratiques et des représentations.- Ecole française de Rome, 1993.

dualisme Botr Branès (Yves Modéran), une minorité en Ifrîqiyya aghlabide (Fathi Bahri), la langue écrite des juifs de Sicile au XV^{ème} siècle (Annliese Nef), et 3 contributions sur les Mozarabes dans Al-Andalus (Christophe Picard, Pierre Guichard et Jean Pierre Molénat).

Le troisième chapitre a pour libellé “ Passages et combinaisons ”, et traite de l’identité maltaise (Henri Bresc), des Conversions des juifs à l’islam et au christianisme en Méditerranée aux XI^{ème} – XV^{ème} siècles (Jacqueline Hadziiossif), des juifs expulsés d’Espagne et du Portugal au Maroc au XVI^{ème} siècle (Bernard Rosenberger), de la part arabe de l’identité berbère, à travers la radiographie d’un patronyme, ibnou Zakri 1853 – 1914 (Kamel Chachoua), et enfin de colonisation viticulture et émigration en Algérie (A. Sayad).

Le quatrième chapitre enfin intitulé “ Dynamismes identitaires aujourd’hui ”, comprend des contributions sur les algériennes au Québec (Marie-Blanche Tahon), sur la Provence des XIX^{ème} – XX^{ème} siècles par Christiane Veauvy), sur le rapatriement des tunisiens décédés à l’étranger (Yassine Chaïb), et enfin sur le passage du salariat agricole à la vie dans les banlieues (Jean Claude Combessie).

Voici donc un ouvrage qui s’adresse aux spécialistes de sciences sociales travaillant notamment sur les questions identitaires, mais qui passionnera sans doute aussi le grand public cultivé.

Hassan Remaoun

Colloque international : MAGHREB : La communication à l'ordre du jour

En ce début de siècle, et avec l'avancée gigantesque des moyens technologiques, il est devenu un lieu commun de débattre du rôle de la communication, de sa nécessité dans la prise en charge des problèmes du champ sociétal et de la mise en œuvre de la décision politique. Effectivement la communication et l'information sont devenus des leitmotivs dans toutes les rencontres scientifiques, car leurs pertinences ne sont plus à démontrer, dans la transmission des messages et de leur consommation. L'utilité de ces moyens de régulation dans la constitution des ensembles régionaux a été prouvée à plusieurs occasions. Dans cette perspective, que peuvent faire la communication et l'information dans le développement de l'idée du Maghreb arabe ? Tout d'abord quelle est la situation des médias dans le Maghreb ? Quels sont les rapports des médias aux pouvoirs politiques dans ces pays ? Quels sont les apports des nouveaux moyens technologiques (Internet, entres autres, ...) et leurs implications dans l'édification de l'UMA ?

Telles sont les questions auxquelles a essayé de répondre le colloque international organisé par l'Université Cadi Ayyad de Marrakech avec la

collaboration de l'Association Le Grand Atlas.

Le Colloque qui s'est tenu du 17 au 20 février 2001 a permis aux participants (environ quarante venus de l'Algérie, de l'Egypte, de la France, du Maroc, de la Tunisie, de la Syrie) de traiter de ces questions réparties selon quatre axes :

I- Rôle des médias dans la promotion et la consolidation de l'idée maghrébine.

II- Espaces, médias et communication au Maghreb Arabe.

III- Rôle des médias dans le processus des mutations politique, économique et sociale au Maghreb.

IV- Rôle des médias et des techniques de communication dans la consolidation des relations maghrébines.

Internet : un danger?

Le colloque a été inauguré par une conférence du Professeur Jean Cluzel, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences Morales à Paris et spécialiste de l'audiovisuel, sous le thème : "La formation de l'opinion publique à l'heure d'Internet ".

- Dans une longue plaidoirie en faveur de la démocratie, le conférencier a fait un rappel historique du développement des moyens de communication durant les deux derniers siècles, dès la fin du dix-huitième siècle qui a vu le développement du télégraphe, ensuite le dix-neuvième siècle qui a vu aussi la rapidité de l'évolution du champ de la communication et l'efficacité du progrès de ses moyens (radio, télévision). Cela est survenu avec la participation du peuple à la politique, d'où la transformation graduelle de l'opinion publique.

- Après ce long détour, il nous invite à s'intéresser à la spécificité de l'Internet qui contrairement à la presse, à la radio ou même à la télévision, ne se réduit pas à des espaces géographiques; elle dépasse tous les espaces, c'est-à-dire la liberté totale. Accéder au savoir universel est un progrès mais sans aucune utilité s'il n'est remodelé par l'intelligence.

Les réserves du conférencier vis-à-vis de l'Internet sont nombreuses et d'ordre moral : il s'agit en fait de protéger les mineurs des sites immoraux et de filtrer l'information parce que tout ce qui est diffusé sur Internet n'est fiable. La communication a certes rappelé quelques évidences connues, mais elle a péché par son caractère général et son moralisme réducteur.

La presse écrite : la difficile métamorphose

Concernant le premier axe du colloque, sont intervenus Mrs El-Allami Machichi (ex-ministre de la justice au Maroc), Kouider Boutaleb (Tlemcen), Jane Wright (représentante de l'UNESCO à Rabat), Gérard Gouffon (Marseille), Boudjemaa El-Mechi (Sfax), Hamza Zaoui (Oran) et Kadda Chehida (Tlemcen).

Le premier intervenant a dressé un bilan de la presse écrite au Maroc en s'interrogeant sur la nécessité d'une réforme de la loi sur l'information qui doit toucher l'espace institutionnel et structurel, car le statut juridique de la profession reste une question d'actualité pour le moment parce que l'explosion de la communication et l'appel de l'UNESCO en faveur de l'égalité du droit de l'information pour les pays du Sud sont considérés comme des supports pour une réélaboration du code des libertés. En rappelant les moments les plus durs ou les plus fastes de la presse écrite depuis le protectorat jusqu'à nos jours (suspension des trois journaux dernièrement), l'orateur a souligné l'importance d'une charte de déontologie qui permettra plus de liberté pour la presse les radios et les télévisions libres, seulement la loi actuelle bloque cet élan. Quant à Mr Boutaleb, il a fait un historique succinct de l'idée de l'UMA en insistant particulièrement sur le Traité de 1989. Après l'euphorie c'est le refroidissement au sein de l'UMA, d'où une nouvelle stratégie pour relancer l'Union, il s'agit en fait d'identifier les problèmes, d'encourager le dialogue entre les groupes sociaux en créant une dynamique relationnelle, de laisser aux sociétés privées l'initiative de créer leurs entreprises et de défiscaliser l'importation des moyens de fabrication de l'information.

Mme Wright a posé la question sur la situation de la presse dans les pays du Maghreb à partir de la déclaration de Sana'a (Yémen, 7-11 janvier 1996) pour conclure que les difficultés auxquelles font face les journalistes prouvent que rien de concret n'a été réalisé sur le terrain cinq ans après la dite déclaration; même la presse internationale n'obtient que difficilement l'autorisation de faire les reportages sur place en plus de la surveillance, l'UNESCO étant intéressé par une nouvelle stratégie de mise en œuvre d'actions permettant plus de liberté pour la presse.

Mr Gouffon a présenté les nouvelles découvertes en matière de communication en s'arrêtant sur la convergence numérique qui est justifiée par l'apport de trois paramètres : technologique (explosion du mobile), la nécessité de l'existence d'une autorité de régulation, et enfin économique (l'expérience de France-Télécom qui dans ces trois ou quatre années a remporté le plus grand pourcentage du marché français malgré l'existence d'opérateurs qui ne sont pas tous fiables).

El-Machi a brossé un tableau de la réalité de la communication au Maghreb en soulignant la dépendance de ce secteur à l'égard du monde occidental occasionnée par la faiblesse des supports médiatiques au Maghreb et leur soumission aux différents pouvoirs, ce qui oblige la révision de la législation. Abondant dans le même sens, Mr Zaoui a repris à son compte le rôle joué par le quotidien El-joumhouria à travers ses suppléments culturels (Nadi-Eladabi et Arawg Moassira) et qui a été à l'avant-garde pendant les années quatre-vingts du siècle dernier pour la promotion de l'idée de l'union du Maghreb. Les écrits des intellectuels algériens, notamment de Lacheraf, Djeghloul, Meziane, Bouabdelli publiés dans la presse algérienne, ont été d'un apport considérable dans ce sens. Les journaux dans les différents pays du Maghreb, à l'instar de la presse occidentale qui sont très actifs dans les projets de l'intégration européenne, doivent jouer un rôle important dans l'édification de l'UMA. Revenant sur les aspects juridiques de la communication (code de l'information, ordonnance codifiant les P.T.T., la loi sur l'Internet), Mr. Chahida a souligné la mission de l'information comme élément de combat pendant la colonisation et sa transformation avec l'avènement de l'indépendance comme un élément de dialogue entre les peuples maghrébins.

Liberté de l'espace médiatique : contraintes et défis.

Dans le deuxième axe du colloque, ont communiqué Mrs Amine Mohamed Amine Sayad (Le Caire), Abdelaziz Cherrabi (Constantine), Abdelkader Tilaati et Mustafa Amrous (Oujda), Nadir El- Moumni (Marrakech), Abderrazak Benhabib (Tlemcen), Mohamed Daoud (Oran), Mohamed Kammoun (Sfax) et Mme Soher El-Imam (Le Caire).

L'essentiel de l'intervention de Mr Amine Sayad dont la lecture du texte a été faite par Mme El-Imam était orienté vers des propositions pour consolider l'UMA sur le plan de la communication. Quant à Mr Cherrabi, il a fait une rétrospective de la communication dans les pays du Maghreb, tout en énumérant les défis auxquels doivent faire face ces pays pour pouvoir s'inscrire dans le mouvement de la globalisation. Les perspectives étant de promouvoir ces aspects au niveau de l'entreprise en particulier et au niveau du pays en général. La situation de la presse au Maroc a été abordée sur le plan juridique par Mr Tialiti et Mr Amrous qui ont essayé d'analyser son vécu à travers les textes (Dahir de 1958) qui a permis une grande liberté dans la confection de journaux; seule une lecture rapide de la législation en cours relève que la diffamation, l'atteinte aux mœurs et à l'ordre public sont autant d'obstacles que doit éviter la presse;... Car il ne pourrait pas avoir de développement de l'UMA sans liberté de la presse

conclut-il. Dans une intervention à caractère philosophique, Mr El-Moumni a entretenu le public présent sur le rôle des médiateurs dans l'institution du récepteur-type au niveau des pays maghrébins et comment ces médiateurs peuvent s'autonomiser par rapport au champ politique. Quant au thème lié à l'utilisation de la technologie de l'information développé par Mr Benhabib, il a été surtout question des perspectives qu'offre cette nouvelle technologie et les contraintes qui en découlent. L'orateur insiste sur les changements constants et les développements significatifs qui affectent la performance des entreprises de réseaux informatiques au niveau maghrébin (Cerist, Ursit,...) ainsi qu'à l'émergence de nouvelles alliances stratégiques dans les réseaux de cette nouvelle science des Networks entre les grands opérateurs. Les conditions de la naissance de la presse privée en Algérie ont fait l'objet de la communication de Mr Daoud. La réalisation des réseaux Internet au niveau des entreprises en Tunisie et leur efficacité a été mise en évidence par Mr Kammoun, qui s'est basé sur un échantillon représentatif. La dernière communication a été du ressort de Mme El-Imam qui a fait un parallèle entre la mondialisation et le colonialisme. Tout en soulignant le fait que les médias arabes aient été souvent entraînés vers des accords unilatéraux où l'Occident gagne du terrain, il est indéniable, selon l'oratrice, pour les médias arabes de dévoiler les risques et les dangers que cette situation peut entraîner.

Le Maghreb face aux nouvelles technologiques de la communication.

Dans le troisième axe du colloque, ont présenté des communications Mmes Khadidja El-Feddy (Marrakech), Bouzadi Sultana (Oran), Nassma El-Batriq (Le Caire), et Mrs Tahar Ziani (Tlemcen), Larbi Bachir (Sfax), Ali Ahmed Tabboucha (Egypte), Mohamed Kahloula (Tlemcen), Chaïb Bounoua (Tlemcen), Mohamed Ghris (Marrakech) et Ahmed Moatassime (Paris).

L'image de la femme dans les médias arabes étant toujours négative par rapport à son rôle dévolu dans la société, ces instruments d'information et de prise de conscience ont une contribution plus que déterminante dans l'émergence d'une image positive, a insisté Mme El-Feddy car la publicité, en insistant sur le caractère commercial du corps de la femme, donne une image réductrice du combat de la femme pour son émancipation. Abondant dans le même sens Mme El-Batriq a mis l'accent sur la responsabilité sociale des médias (la télévision entre autres...) dans leur approche des thèmes liés au groupe social représenté par la gent féminine. Quant à Mme Bouzadi, elle a mis en relief la dimension économique de la publicité

comme mécanisme primordial pour l'organisation de la production et de la consommation au niveau du Maghreb ; son action culturelle pour l'épanouissement des sociétés n'étant plus à démontrer, surtout avec le contexte prégnant de la mondialisation; donc il faut homogénéiser les labels publicitaires et permettre leur circulation pour mieux avancer.

En revenant sur les aléas de l'Internet dont les objectifs étant de développer les rapports inscrits dans le cadre de la mondialisation, mais qui poussent les détracteurs de cette dernière à l'utiliser contre elle, Mr Ziani, a proposé plusieurs orientations pour l'utilisation adéquate de l'Internet dans les pays du Maghreb. Rejoignant ces propositions, Mr Bachir a poussé son argumentaire en soumettant à l'appréciation de l'assistance les éléments d'une stratégie maghrébine de communication pour contrer les dangers de la mondialisation. Les multiples défis ne sont plus à éluder au niveau du monde arabe et maghrébin, les affronter est devenu plus que nécessaire pour Mr Tabboucha. Dans la même perspective, Mr Bounoua s'est interrogé sur les conditions d'acquisition de ces nouvelles technologies et leur utilisation à bon escient dans le cadre d'une économie de plus en plus mondialisée où seulement quelques firmes multinationales exercent leur domination sur tout le processus technologique lié aux secteurs de l'information et de la communication. Pour mieux saisir ces opportunités qu'offrent les NTIC, Mr Moatassime a posé plusieurs questions liées aux enjeux géo-culturels prospectifs dont la maîtrise est astreinte à la domination de trois paramètres. Le premier est exogène ayant trait à la puissance organisatrice verticale. Le deuxième paramètre, qui en est le corollaire, est endogène. Il touche au contenu informationnel horizontal et les enjeux culturels qu'il met en œuvre. Enfin, à l'intersection de ces deux lignes de force perpendiculaires, un troisième paramètre qui découle des deux précédents, leur sert d'adjuvant et de support principal, il s'agit de la communication langagière.

Faut-il laisser fonder dans cette perspective sans avoir fait le constat de ce qui existe au niveau local?

Pour répondre à cette question primordiale, Mr Kahloula a procédé à l'examen des textes régissant le secteur de l'information; mais, certes la Constitution algérienne reconnaît la liberté de la presse, elle ne consacre pas de manière explicite le droit à l'information et la liberté de la presse. C'est dans le contexte politique des réformes consécutifs aux événements d'Octobre que la loi relative à l'information a été promulguée, et c'est à cette dernière que revient le mérite d'affirmer ce droit, à contribuer à l'éclosion de plusieurs journaux indépendants. Malgré la loi relative à l'état d'urgence, la presse algérienne a rempli sa mission dans la défense des libertés démocratiques menacées de toutes parts, par les tenants d'un

ordre archaïque qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition.

Pour finir cet axe, une intervention sur le rapport de la communication au tourisme a été faite par Mr Ghris qui a donné un aperçu sur la liaison intime de ces deux aspects de l'activité sociale au niveau maghrébin afin de se (re)découvrir et de se (re)connaître, en stimulant des échanges touristiques, culturels et sportifs en vue de rétablir les images de chacun d'entre eux.

Médias et processus des mutations politiques au Maghreb.

Dans le quatrième axe du colloque, Mrs Mohamed Aziz (Casablanca), Abdellah Benhamou (Tlemcen), Amine Nehari Talet (Tlemcen), Hassan Bellihi (Agadir), Ramzi Bensoltane (Tunis), Mohamed Saidani (Tlemcen), Mohamed El-Allali (Rabat), Abdelkader El-Alliani (Oujda et Messaoud Menti (Annaba) ont présenté leur réflexion.

L'avènement d'une culture démocratique au Maroc en rapport avec la contribution des médias a été le point central de la communication de Mr Aziz qui a souligné l'importance des médias dans l'influence du comportement des citoyens quelle que soit la nature du régime politique (démocratique ou dictatorial). En se basant sur les changements opérés par la monarchie depuis 1992, la nomination d'un premier ministre socialiste, et surtout depuis l'avènement du nouveau Roi avec la nouvelle conception de l'autorité qui a été mise en application, il a posé le problème juridico-politique lié à l'interdiction dernièrement de trois journaux en portant la réflexion sur deux aspects : la démocratie condition du développement des médias les médias, et facteur du développement de la démocratie. En reconnaissant le droit à l'expression libre aux journalistes, la constitution marocaine a institué des garde-fous pour empêcher toute déviation, manipulation de l'opinion ou atteinte à la vie privée des gens. Parfois les journalistes sont engagés dans débats qui les dépassent ou subissent des pressions de la part de leurs patrons... ; on est encore dans l'apprentissage de la démocratie et les journalistes doivent déjouer les manipulations dont ils font l'objet.

Mr Benhamou a étudié la mise en œuvre de l'accord de l'OMC sur les télécommunications de base de 1997 qui ouvre de nouvelles perspectives de coopération basées sur la libération du secteur. Cet accord constitue une étape importante dans l'émergence d'un droit international des télécommunications qui régit non seulement le matériel, les installations mais également les services de l'information et de communication. Il a insisté sur la portée effective de cet accord sur le plan économique et sur l'établissement d'un calendrier de libéralisation de ce secteur en conformité de la signature du quatrième protocole d'avril 1997. Mr Nehari

Talet a constaté qu'il y a un changement de valeurs qui se présente par le passage d'un système vers un autre basé sur l'individualisme et l'autonomie. Et dans cet esprit, il s'est intéressé au rôle que peut jouer la femme impliquée dans le processus relié aux systèmes d'information organisationnels. Mr Bensoltane a formulé l'idée de la préparation les pays du Maghreb par l'échange des idées en temps réel sur l'idée de l'union et les préalables socioculturels, économiques et politiques, de réussite semblent être le nouveau paradigme des relations maghrébines pour réussir pleinement le changement. La croissance exponentielle dans le monde du business de l'Internet 3eme génération, a poussé Mr Bellihi à s'interroger sur la place des pays de l'UMA dans cette évolution et la solution des NTIC en tant que moyen d'amélioration des échanges économiques, commerciaux et financiers. Il a aussi présenté la situation du CtoC, BtoC, BtoB et l'implication de leur introduction sur les économies des pays de l'UMA. Concernant l'utilisation dans le cadre d'une éthique globale des NTIC, Mrs Boudabous, Choukir et Khoufi proposent l'exploration de deux pistes : éviter la suspicion et l'esquisse des limites car toute entreprise qui essaie de briser cette évolution est vouée à l'échec ; d'où la nécessité d'un recours à une démarche éthique.

L'information au service du partenariat a été le thème choisi par Mr Saidani qui a fait le point sur cette question en indiquant que cette question n'a pas fait l'objet d'analyses approfondies, notamment en matière d'information multiforme nécessaire à sa mise en œuvre. Toujours concernant l'information, sa libre circulation entre les pays du Maghreb et la sélectivité des contenus, en il s'agit d'éviter de diffuser des informations sensibles sur des questions de souveraineté des Etats. Certaines informations économiques, culturelles, scientifiques et techniques intéressant la construction de l'UMA doivent impérativement circuler librement pour rendre opérante cette entreprise fondamentale conclut Mr Mentrì. Sur le plan du partenariat culturel et symbolique, Mr El-Allali, avance l'idée que le temps presse pour les peuples maghrébines afin de partager leurs biens symboliques. La production télévisuelle étant partie prenante des échanges culturels apportera sans doute sa contribution à l'édification du Grand Maghreb, en attendant la décision politique pour la relance des chantiers de l'UMA.

Mohamed Daoud